

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DE DRUMMOND**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité de Durham-Sud, tenue le 7 octobre 2024, à 19 h, à la salle des
loisirs sise au 130 rue Principale.**

Sont présents :

Monsieur le conseiller Hilarius Peter
Madame la conseillère Ginette Laliberté
Monsieur le conseiller Patrice Godin
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
Monsieur le conseiller Bernard Martel
Madame la conseillère Karine Trahan

Tous formant quorum sous la présidence de madame Sylvie Laval, mairesse.

Est également présente, madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière.

2024-10-289

1. Ouverture de la séance

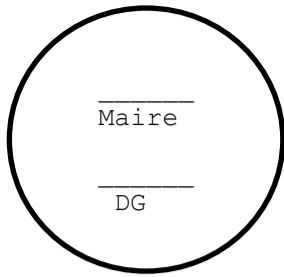
Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h

Adoptée

2024-10-262

2. Adoption de l'ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Adoption – Séance ordinaire du 9 septembre 2024
 4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1 Approbation des comptes à payer mois de septembre 2024
 - 4.2 Permanence de Caroline Dubois au poste de technicienne comptable
 - 4.3 Dépôt – Programme d'aide aux passages à niveau municipaux – Volet 1 – Entretien de la signalisation
 - 4.4 Dépôt – offre de service de PG Solutions – gestion des archives
 - 4.5 Dépôt – Date limite de transmission reportée de l'audit financier et de la déclaration des faits saillants
 - 4.6 Dépôt – MRC de Drummond – Adoption du projet de règlement numéro MRC-963
 - 4.7 Dépôt – MRC de Drummond – Adoption du règlement numéro MRC-960
 - 4.8 Entente – dossier employé numéro 130009 – Heures cumulées
 - 4.9 Dépôt – PAVL-ENT route locales 2024
 - 4.10 Projet de loi No 57 – Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
 - 4.11 Mandat – Pont Mooney
 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt du rapport du service incendie de septembre 2024
 - 5.2 Demande de la Municipalité de Lefebvre – présence des pompiers pour la soirée de l'Halloween 2024 – selon entente
 - 5.3 Appui – Semaine nationale de l'action communautaire autonome – 21 au 25 octobre 2024
 - 5.4 Autorisation – SOMUM – formation d'utilisateurs
 - 5.5 Cadet – programmes 2025
 - 5.6 Démission – Numéro d'employé 220009 – Service d'incendie de Durham-Sud
 - 5.7 Dépôt - Inspections et vérifications en sécurité incendie 2024-2025
 6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
 - 6.1 Rapport du responsable des travaux publics de septembre 2024
 - 6.2 Demande pour la signature d'une entente intermunicipale avec la MRC de Drummond concernant l'application des dispositions du régime transitoire relatives aux ponceaux en cours d'eau
 - 6.3 Abrogation de la résolution portant le numéro 2024-09-239 – Excavation KVN



- 6.4 Autorisation / les entreprises P.E. Denis / travaux au-devant u 125 rue de l'église
- 6.5 Dénéigement – édifices municipaux
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
- 7.1 Autorisation – Société protectrice des animaux de Drummond – facture de juillet à décembre 2024
- 7.2 Autorisation – Tarifs d'adhésion 20e édition Fleurons du Québec – tarif triennal
- 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
- 8.1 Rapport des inspecteurs de la MRC de Drummond pour les permis et autres – de septembre 2024
- 8.2 Rapport de l'inspectrice – nuisance – de septembre 2024
- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 9.1 Rapport du mois de septembre 2024 – Bibliothèque
- 9.2 Gratuité – CIUSS MCQ – lundi 18 novembre – Clinique de vaccination
- 1 | P a g e
- 9.3 Résolution – Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie – périodiques
- 9.4 Rapport de septembre 2024 de Partenaires 12-18
- 9.5 Résumé de l'activité – Foire municipal du 14 septembre 2024
- 9.6 Gratuité – Être mieux ensemble – Lewis Irwing, ski acrobatique – 19 octobre 2024
- 9.7 Autorisation – Réseau Biblio – Rencontre d'automne 2024
- 9.8 Refus – Festival Country
- 9.9 Gratuité – Tables de la salle des loisirs
- 9.10 Gratuité – Être mieux ensemble – Séance d'information sur le TDAH adulte - Conférence musicale
- “Au temps des Seigneuries” - Conférence discussion “Découverte des oiseaux de proie”
- 9.11 Bourse d'étude de la MRC de Drummond – 20 novembre 2024
- 9.12 Remboursement – activité extérieures
- 10. COMMUNICATIONS DIVERSES
- 10.1 Information – contribution au Réseau Biblio pour l'année 2025
- 10.2 Information – droits de mutation pour 2025
- 10.3 Information – redevances des carrières et sablières – exercice financier 2025
- 11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2024-10-263

3. Adoption des procès-verbaux

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal suivant :

- Séance ordinaire du 9 septembre 2024

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024.

Adoptée

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

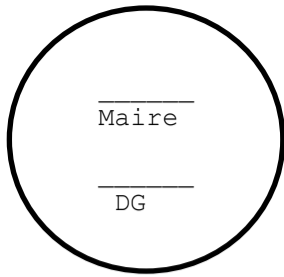
2024-10-264

4.1 Approbation des comptes à payer

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu

D'adopter la liste des comptes du mois de septembre 2024 et remise aux membres du Conseil municipal :

Comptes du mois de septembre à payer : 29 207.77 \$
Comptes du mois de septembre payés : 25 275.57 \$
Total **54 483.34 \$**



2024-10-265

Adoptée

4.2 Permanence de Caroline Dubois au poste de technicienne comptable

Considérant que madame Caroline Dubois a été embauchée au poste de technicienne comptable le 8 juillet 2024 ;

Considérant qu'une période de probation est complétée au 8 octobre 2024 ;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

De nommer madame Caroline Dubois au poste permanent de technicienne comptable en date du 7 octobre 2024 ;

De consolider l'entente d'un ajustement au salaire horaire prévu à ladite entente ;

D'inscrire madame Dubois à l'assurance collective en vigueur pour le personnel travaillant à la Municipalité de Durham-Sud.

Adoptée

4.3 Dépôt – Programme d'aide aux passages à niveau municipaux – Volet 1 – Entretien de la signalisation

La directrice générale dépose devant le Conseil une communication du gouvernement du Québec, ministère des Transports et de la Mobilité durable. Le communiqué spécifie que dans le cadre du programme d'aide aux passages à niveau municipaux du Volet 1 : Entretien de la signalisation, une somme de 7 676 \$ a été accordée qui correspond à la somme des charges mensuelles de janvier à décembre 2023. Le Conseil en a été informé.

4.4 Dépôt – offre de service de PG Solutions – gestion des archives

La directrice générale dépose devant le Conseil une offre de service présentée par PG Solutions concernant le service de gestion documentaire et des archives. Le Conseil en a été informé.

4.5 Dépôt – Date limite de transmission reportée de l'audit financier et de la déclaration des faits saillants

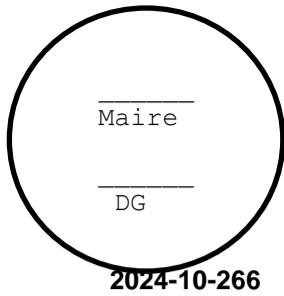
La directrice générale dépose devant le Conseil une communication du MAMH concernant la date limite de transmission de l'audit financier. En effet, dorénavant le dépôt de l'audit financier peut être fait avant le 30 juin au lieu du 15 mai. Aussi, il est mentionné que la déclaration des faits saillants devra être déposée devant le Conseil et en séance ordinaire au plus tard en septembre de chaque année. Le Conseil en a été informé.

4.6 Dépôt – MRC de Drummond – Adoption du projet de règlement numéro MRC-963

La directrice générale dépose devant le Conseil l'adoption du projet de règlement numéro MRC-963 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1, relatif aux usages devant être autorisés sur l'ensemble de l'affectation Gestion des matières résiduelles de Drummondville. Le Conseil en a été informé.

4.7 Dépôt – MRC de Drummond – Adoption du règlement numéro MRC-960

La directrice générale dépose devant le Conseil l'adoption du Règlement numéro MRC-960 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC 773-1, relatif à la gestion de l'urbanisation de Drummondville et à la délimitation de nouvelles zones d'affectation Conservation à même l'affectation urbaine de Drummondville. Le Conseil en a été informé.



4.8 Entente – dossier employé numéro 130009 – Heures cumulées

Considérant que l'employé au numéro 130009 a cumulé plusieurs heures supplémentaires pour donner suite à la restructuration du personnel au bureau de la Municipalité de Durham-Sud;

Considérant que l'entente prévoit l'utilisation des heures supplémentaires avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que le temps d'absence qui devrait être utilisé en période budgétaire laisserait la direction dans une impasse involontaire, mais préjudiciable au bon fonctionnement de l'exercice pour cette période importante de l'année fiscale;

Il est proposé monsieur Hilarius Peter
Et résolu,

Que l'employé numéro 130009 puisse utiliser 50 % des heures cumulées pour l'année à venir à son contrat de travail pour ses vacances supplémentaires à l'entente contractuelle;

Qu'un paiement égalant 50% des heures cumulées soit émis le 14 octobre 2024;

Adoptée

4.9 Dépôt – PAVL-ENT routes locales 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil une communication de Finances Québec concernant un dépôt de 270 657 \$ du ministère des Transports du Québec et du programme PAVL-ENT pour l'entretien des routes locales pour l'année 2024. Le Conseil en a été informé.

4.10 Projet de loi No 57 – Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal

La directrice générale dépose devant le Conseil une communication du MAMH concernant la possibilité de réduire le nombre d'élus à 4 plus le maire au lieu de 6 plus le maire. Le Conseil en a été informé.

4.11 Mandat – Pont Mooney

2024-10-267

Considérant la fermeture par le chemin de fer St-Laurent Atlantic du pont Mooney ;

Considérant qu'aucune information connue n'est publiée ou convenue de la date d'ouverture de ce chemin particulièrement emprunté par des citoyens de Durham-Sud ;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu,

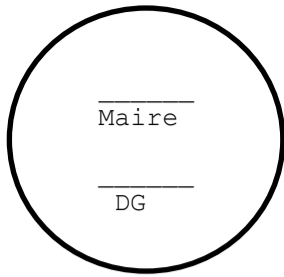
Que le Conseil mandate madame Karine Trahan, conseillère et monsieur Patrice Godin, conseiller, à contacter, communiquer et entreprendre des démarches avec les instances gouvernementales ainsi que les responsables du chemin de fer St-Laurent Atlantic afin de rétablir l'accès au pont Mooney ;

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Information – Rapport du directeur service incendie du mois de septembre 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport du directeur du service



incendie du mois de septembre 2024. Il y est noté que les pompiers sont intervenus lors de deux incendies et 5deux fois en entraide. Par ailleurs, un total de 29 sorties est cumulé de janvier à août 2024. Une visite de prévention à l'école est prévue prochainement. Des friandises seront données aux enfants à l'Halloween. Le Conseil en a été informé.

2024-10-268

5.2 Demande de la Municipalité de Lefebvre – présence des pompiers pour la soirée de l'Halloween 2024 – selon entente

Entendu l'entente de service intervenue avec la Municipalité de Lefebvre du service incendie de la Municipalité de Durham-Sud;

Considérant que le CVS de Lefebvre organise la collecte de friandises pour la fête de l'Halloween le 31 octobre prochain;

Considérant que le CVS demande la présence de quelques pompiers et d'un véhicule d'urgence dans le village de Lefebvre le soir de l'Halloween;

Il est proposé madame Ginette Laliberté
Et résolu

Que le Conseil de Durham-Sud accepte la demande de la Municipalité de Lefebvre afin que le service incendie de Durham-Sud et de Lefebvre soit présent pour l'activité de l'Halloween le 31 octobre prochain;

Que la facture de temps payé des pompiers présents pour cette activité soit remise à la Municipalité de Lefebvre;

Que le nombre de pompiers qui seront présents et qui seront payés soit confirmé avec la direction de la Municipalité de Lefebvre par le directeur du service incendie de Durham-Sud, et ce, avant l'évènement.

Adoptée

2024-10-269

5.3 Appui – Semaine nationale de l'action communautaire autonome – 21 au 25 octobre 2024

Considérant que la semaine nationale de l'action communautaire autonome se tiendra du 21 au 25 octobre 2024;

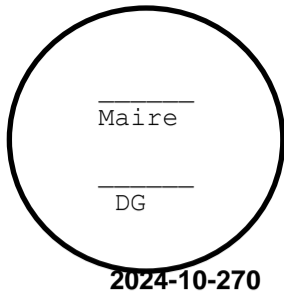
Considérant qu'ACA est au cœur des communautés de toutes les localités et régions du Québec, tissant le filet social depuis plus de 50 ans et travaillant sans relâche pour bâtir une société où les droits de tous et toutes sont pleinement respectés;

Considérant qu'un appui au milieu communautaire autonome est demandé afin de souligner la contribution au bien-être social collectif de l'ACA au Québec;

Il est proposé monsieur Hilarius Peter
Et résolu,

Que la Municipalité de Durham-Sud appuie l'action communautaire autonome (ACA) par la publication de l'évènement sur son site internet et dans son publipostage de l'infolettre à venir.

Adoptée



5.4 Autorisation – SOMUM – formation d’usagers

Considérant le service de fonctions automatisées et populaires de communications aux citoyens afin d’aviser ceux-ci des incidents ou urgences qui peuvent survenir au sein de la communauté grâce au logiciel SOMUM Solution inc.;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

Qu’une formation additionnelle est nécessaire à notre personnel administratif pour être en mesure de diffuser et d’informer ses citoyens en cas d’urgence par le biais du logiciel Somum, au coût de 116.67 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

2024-10-271

5.5 Cadet – programmes 2025

Considérant que la Sûreté du Québec offre les services des cadets dans sa programmation annuelle;

Considérant que le coût pour deux cadets en 2024 était de 10 000 \$ et les heures bonifiés à 28 \$ / heure pour les MRC / villes;

Considérant que la période de la saison 2025 est prévue du 2 juin au 23 août, soit 400 heures / 12 semaines avec une possibilité d’heures bonifiées permettant de prolonger la saison jusqu’au 20 septembre 2025;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu,

De ne pas utiliser les services des cadets pour l’année 2025.

Adoptée

2024-10-272

5.6 Démission – Numéro d’employé 220009 – Service d’incendie de Durham-Sud

Considérant la lettre de démission qui a été déposée à l’adresse de courriel de la réception du bureau municipal de Durham-Sud le 27 septembre 2024 par l’employé numéro 220009 ;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu,

Que le Conseil accepte la démission de l’employé 220009 en date du 27 septembre 2024 du service incendie de Durham-Sud au poste d’Officier lieutenant de la Caserne 9;

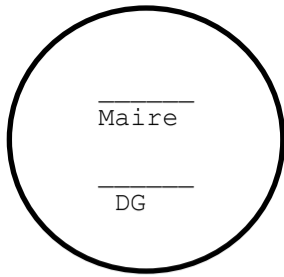
Qu’une cessation d’emploi soit émise.

Adoptée

5.7 Dépôt - Inspections et vérifications en sécurité incendie 2024-2025

La directrice générale dépose devant le Conseil une communication du ministère de la Sécurité publique du Québec concernant l’article 145 de la *Loi sur la sécurité incendie* (LSI) concernant l’inspection des services de sécurité incendie (SSI) de notre Municipalité. Les thèmes d’inspections seront les suivants :

- Les ententes intermunicipales
- Les protocoles de déploiement
- La formation des officiers, des pompiers et des préventionnistes
- Les programmes de prévention suivants :
 - L’évaluation et l’analyse des incidents



- L'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée
- L'inspection périodique des risques plus élevés

Les vérifications sont réalisées selon les mêmes étapes et les mêmes thèmes que les inspections du Gouvernement du Québec.
Le Conseil en a été informé.

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

6.1 Rapport du responsable des travaux publics et de voirie du mois de septembre 2024

La directrice générale dépose le rapport du responsable des travaux publics et de voirie du mois de septembre 2024. Elle demande au responsable des travaux publics et de voirie une projection des travaux à réaliser pour le mois d'octobre 2024. Le Conseil en a été informé.

6.2 Demande pour la signature d'une entente intermunicipale avec la MRC de Drummond concernant l'application des dispositions du régime transitoire relatives aux ponceaux en cours d'eau

2024-10-273

Considérant que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a, par le biais de l'article 117 du *Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral*, invalidé en tout ou en partie les dispositions relatives aux ponceaux en cours d'eau du règlement MRC-534 sur l'écoulement des eaux de la MRC;

Considérant que le MELCCFP a redirigé la compétence relative aux ponceaux en cours d'eau aux municipalités locales et que ces ouvrages sont désormais assujettis à une autorisation auprès de la municipalité locale en vertu des articles 6 et 7 du Régime transitoire;

Considérant que les ponceaux en cours d'eau sous-dimensionnés ou mal installés constituent des obstructions au libre écoulement de l'eau;

Considérant le besoin de support de certaines municipalités dans l'évaluation des demandes de permis de ponceaux en cours d'eau;

Considérant que la MRC de Drummond possède déjà l'expertise nécessaire pour l'application des normes relatives aux ponceaux en cours d'eau;

Considérant que selon l'article 569.01.1 du Code municipal du Québec, une municipalité peut, par une entente déléguer à la MRC l'exercice d'un tout ou d'une partie d'un domaine de sa compétence;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu,

De demander à la MRC de Drummond la signature d'une entente intermunicipale concernant l'application des dispositions du régime transitoire relatives aux ponceaux en cours d'eau.

Adoptée

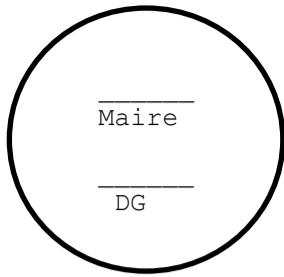
6.3 Abrogation de la résolution portant le numéro 2024-09-239 – Excavation KVN

2024-10-274

Considérant qu'une erreur s'est glissée à la résolution portant le numéro 2024-09-239 Excavation KVN lors de la séance tenue le 9 septembre dernier;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu

D'abroger la résolution 2024-09-239 Excavation KVN et de la formuler comme suit :
Que la facture portant le numéro 1247 d'Excavation KVN pour la somme de 6 688.75 \$ (taxes en sus) qui représentent la retenue de 5% des travaux terminés du 12^e Rang de Durham-Sud soit acquittée;



Maire

DG

2024-10-275

Que la dépense soit affectée au surplus budgétaire.

Adoptée

6.4 Autorisation / les entreprises P.E. Denis / travaux au-devant du 125 rue de l'église

Considérant les travaux d'urgence entrepris en face du 125 rue de l'Église donnant suite au bris d'une conduite d'eau pluviale;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu,

Que la facture portant le numéro 16632 pour la somme de 2 956.24 \$ (taxes en sus) soit payée aux Entreprises P. E. Denis;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire # 02-320-00-521.

Adoptée

2024-10-276

6.5 Déneigement – édifices municipaux

Considérant que le coin face au bureau de poste, le coin de la route 116 et Hôtel-de-Ville, le stationnement du bureau municipal, la Tour du 11^e Rang, la rue Court, le stationnement de la Salle des loisirs et le stationnement de la caserne d'incendie de Durham-Sud, doivent être déneigés pour la saison 2024-2025 ;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée par le responsable des travaux publics et de voirie au nom de René Giguère inc. pour la somme de 7 210 \$ (taxes en sus) ;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel
Et résolu

Que le travail de déneigement de la saison 2014-2014 des sites à déneiger de la Municipalité de Durham-Sud, à savoir :

- Le coin face au bureau de poste
- Le coin de la route 116 et Hôtel-de-Ville
- Le stationnement du bureau municipal
- La Tour du 11^e Rang
- La rue Court
- Le stationnement de la Salle des loisirs
- Le stationnement de la caserne d'incendie

Est octroyé à René Giguère Inc. pour la somme de 7 210 \$ (taxes en sus)

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire # 02-330-00-443.

Adoptée

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2024-10-277

7.1 Autorisation – Société protectrice des animaux de Drummond – facture de juillet à décembre 2024

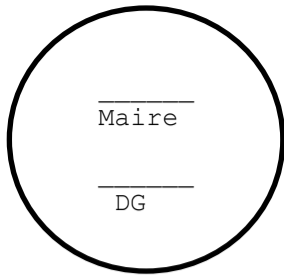
Considérant l'entente intervenue avec la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour l'année 2024 avec la Municipalité de Durham-Sud;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

Que la facture portant le numéro 2024-05-30 concernant le service pour la période de juillet à décembre de la SPAD pour la somme de 1 851.53 \$ (taxes en sus) soit payée;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire # 02-290-00-451-00.

Adoptée



2024-10-278

7.2 Autorisation – Tarifs d’adhésion 20^e édition Fleurons du Québec – tarif triennal

Considérant que les Fleurons du Québec a pour mission d’organiser, soutenir et développer le programme de classification horticole pour les Municipalités québécoises;

Considérant les retombées sur les plans sociaux, économique et environnemental pour la Municipalité de Durham-Sud et ses citoyens;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu,

D’acquitter la somme de 564 \$ (taxes en sus) du tarif d’adhésion triennal a chaque 1^{er} octobre des budgets des années 2025, 2026 et 2027;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire # 02-490-00-951-00.

Adoptée

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Rapport des inspecteurs de la MRC de Drummond pour les permis et autres – septembre 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport des inspecteurs municipaux de la MRC de Drummond du mois de septembre 2024. Le Conseil en a été informé.

8.2 Rapport de l’inspectrice – nuisance – septembre 2024

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport de l’inspectrice en nuisance du mois de septembre 2024. Le Conseil en a été informé.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport du mois de septembre 2024 – Bibliothèque

La directrice générale dépose devant le Conseil le rapport du coordonnateur de la bibliothèque municipale du mois de septembre 2024. Il est fait mention que le total des prêts pour le mois de septembre s’élève à 148 documents. 17 Livres ont été empruntés par des jeunes, 131 par des adultes.

Vous voulez faire partie de l’équipe des bénévoles de la bibliothèque ?
Contactez monsieur Jacques Boyer, coordonnateur par courriel jacquesboy@cooptel.qc.ca

Des activités ont été tenues à la bibliothèque en septembre :

- Animation à l’école Notre-Dame le 18 septembre.
- Ouverture de la bibliothèque
- Pour les élèves de l’école le 30 septembre.
- Rencontre Case Café le 25 septembre.

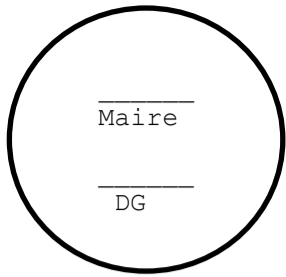
Le Conseil en a été informé.

9.2 Gratuité – CIUSS MCQ – lundi 18 novembre – Clinique de vaccination

2024-10-279

Considérant la politique de location de salle et d’espaces municipaux adoptée le 9 septembre 2024;

Considérant que dans le cadre d’un service aux citoyens, le CIUSS MCQ demande une gratuité de salle des loisirs le lundi 18 novembre de 9 h à 16 h 30 pour une



clinique de vaccination contre la covid (nouveau variant), l'influenza et contre la pneumonie;

Veillez noter que le vaccin pour le VRS – Troubles respiratoires ne sera pas disponible.

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu,

Que le Conseil accorde la gratuité de la salle des loisirs de Durham-Sud pour la tenue d'une clinique de vaccination le 18 novembre de 9 h à 16 h 30;

Que 6 tables et 30 chaises et une poubelle soient réservées pour l'évènement.

Adoptée

9.3 Résolution – Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie – périodiques

2024-10-280

Considérant que le présent avenant a pour objet de modifier l'article 1.3 de l'annexe B de la convention de services signée entre la Municipalité de Durham-Sud (« la Municipalité ») et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie;

Le texte, prévu à l'annexe B, est supprimé de la convention de services et remplacé par celui-ci :

1.3 Accès à des journaux et magazine numériques

Accès à une ou plusieurs plateformes offrant gratuitement une grande variété de journaux et magazines numériques, des plus populaires aux plus spécialisés dans de nombreuses catégories. Par l'abonnement à la bibliothèque, tous les citoyens d'une municipalité membre du CRSBP ont accès simultanément à ce service à distance en tout temps et de partout.

Considérant que cette modification entre en vigueur immédiatement. Toutes les autres clauses et conditions prévues à la convention de services demeurent inchangées et continuent de s'appliquer;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu,

Que le Conseil trouve dommage que les revues ou périodiques ne soient plus disponibles en format papier. Toutefois, les indications inscrites à l'avenant seront communiquées à la bibliothèque de la Municipalité de Durham-Sud. Celle-ci s'assurera que les responsables mettent en applications, comme indiqué à la publication, immédiatement. Par ailleurs, elle partagera l'information contenue dans son intégralité de l'avenant #2024-01 de la convention de services à son coordonnateur de la bibliothèque.

Adoptée

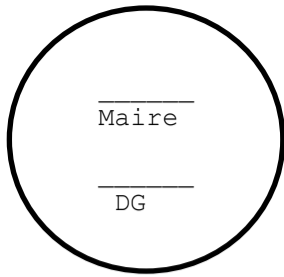
9.4 Rapport de septembre 2024 de Partenaires 12-18

La directrice générale dépose devant le Conseil un résumé du mois de septembre de l'intervenante Jeunesse de Partenaires 12/18. L'intervenant Jeunesse, madame Carolanne Lévesque, invite tous les jeunes à communiquer avec elle au 819 818-3682. Elle mentionne que la Fête des recrues se tiendra le jeudi 17 octobre de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle des Loisirs de Durham-Sud.

Le Conseil en a été informé et s'en déclare satisfait.

9.5 Résumé de l'activité – Foire municipale du 14 septembre 2024

La mairesse, madame Sylvie Laval, informe ses citoyens que plus de 180 personnes se sont présentées à la Foire municipale tenue dans le stationnement du bureau municipal le 14 septembre dernier. Elle remercie tous les participants qui ont fait de cet évènement une activité enrichissante. Elle donne rendez-vous l'année prochaine à la même période, le 13 septembre 2025 avec des activités bonifiées et vivifiantes tout au long de la journée.



2024-10-281

9.6 Gratuité – Être mieux ensemble – Lewis Irwing, ski acrobatique – 19 octobre 2024

Considérant la politique de location de salle et d'espaces municipaux adoptée le 9 septembre 2024;

Considérant qu'Être mieux ensemble organise une activité le 19 octobre 2024 à l'église située à Durham-Sud et qu'environ 200 personnes sont attendues pour la conférence de monsieur Lewis Irwing, médaillé de ski acrobatique. Il serait primordial de louer les toilettes de l'école;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu

Que la somme de 150 \$ soit payée à l'école Notre-Dame de Durham-Sud pour la location des toilettes lors de l'activité tenue à l'église de Durham-Sud le 19 octobre 2024 et qu'un montant de 100 \$ soit déposé comme dépôt de garantie;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire # 02-701-70-519.

Adoptée

2024-10-282

9.7 Autorisation – Réseau Biblio – Rencontre d'automne 2024

Considérant qu'une rencontre d'automne 2024 est organisée par le Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie le 19 octobre 2024 de 8 h 30 à 15 h 30;

Considérant que l'évènement se tiendra à l'École Chavigny du 365 rue Chavigny à Trois-Rivières;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

Que de 2 personnes participent à l'évènement du 19 octobre au coût de 45.99 \$ (taxes incluses) et incluant aussi le coût du diner.
Madame Ginette Laliberté et monsieur Jacques Boyer représenteront la bibliothèque de Durham-Sud pour cet évènement;

Que les frais de kilométrage seront remboursés pour une voiture.

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire # 02-701-30-310.

Adoptée

2024-10-283

9.8 Refus – Festival country

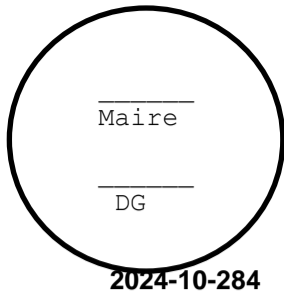
Considérant la demande de madame Nancy Poudrier pour tenir un festival country à Durham-Sud et pour donner suite à quelques rencontres sur le sujet avec la directrice générale et madame la mairesse et une conseillère;

Considérant que les conditions ont été mentionnées par courriel et en personne aux organisateurs;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu,

Que considérant l'envergure de ce festival et puisque plusieurs points ne peuvent être résolus concernant l'organisation à faire pour cette activité particulière, le Conseil refuse la demande pour des raisons qui ont été signifiées aux organisateurs de l'évènement.

Adoptée



Maire

DG

2024-10-284

9.9 Gratuité – Tables de la salle des loisirs

Considérant la politique de location de salle et d'espaces municipaux adoptée le 9 septembre 2024;

Considérant la tenue du Marché des artisans le 23 novembre 2024 à l'école Notre-Dame de Durham-Sud;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu,

Que des tables soient prêtées à titre gratuit, à l'organisatrice, madame Julie Cardin, pour le Marché des artisans tenu le 23 novembre 2024. Madame Cardin prendra les tables à la salle des loisirs de Durham le 22 novembre avec son équipe et les replacera à la même place le 23 novembre après l'activité.

Adoptée

9.10 Gratuité – Être mieux ensemble – Séance d'information sur le TDAH adulte – Conférence musicale "Au temps des Seigneuries" – Conférence discussion "Découverte des oiseaux de proie"

2024-10-285

Considérant la politique de location de salle et d'espaces municipaux adoptée le 9 septembre 2024;

Considérant l'évènement d'une séance d'information sur le TDAH adulte qui sera tenue à la Salle de loisirs de Durham-Sud le 11 novembre 2024;

Considérant l'évènement d'une Conférence musicale "Au temps des Seigneuries" tenue le 8 décembre qui sera tenue à la Salle des loisirs de Durham-Sud;

Considérant l'évènement d'une conférence de discussion "Découverte des oiseaux de proie" qui sera tenue le 3 novembre à la Salle des loisirs de Durham-Sud;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

Que le Conseil accorde la gratuité de la Salle des loisirs de Durham-Sud à Être mieux ensemble pour les activités à son calendrier 2024.

Adoptée

9.11 Bourse d'étude de la MRC de Drummond – 20 novembre 2024

2024-10-286

Considérant que la remise des bourses de la MRC de Drummond de la fondation du Cégep Drummond se tiendra le 20 novembre ;

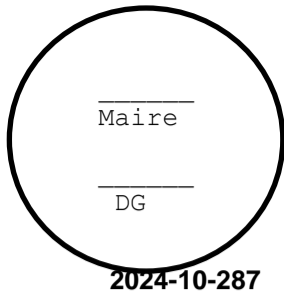
Considérant qu'afin de favoriser la rétention des talents locaux, la Fondation offre des bourses d'accueil aux étudiants de la région afin qu'ils choisissent de poursuivre leurs études postsecondaires à Drummondville ;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

Que madame Sylvie Laval, mairesse, représente la Municipalité de Durham-Sud lors de l'évènement de remise des bourses de la MRC de Drummond, mercredi 20 novembre 2024 ;

Qu'une bourse de 350 \$ soit remise à Amélie Roy, citoyenne de la Municipalité de Durham-Sud et qui désire poursuivre ses études à Drummondville.

Adoptée



9.12 Remboursement – activité extérieure

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu,

Que la Municipalité de Durham-Sud rembourse les coûts supplémentaires de non-résidents chargés lors des inscriptions pour les jeunes de la municipalité dont l'âge limite est de 17 ans.

Une seule activité par enfant et par année sera considérée. Les modalités de paiement sont :

Le montant total ou un pourcentage du montant de non-résident si les montants réclamés dépassent le budget annuel total de 1 500 \$ prévu au budget 2024.

Adoptée

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

10.1 Réseau biblio. Frais annuels – Contribution municipale 2025

À titre d'information, une communication du Réseau biblio mentionne que pour l'année budgétaire 2025 les frais suivants seront appliqués :

Service de base à 4.77 \$ par citoyen

Contribution spécifique dédiée au développement de la collection régionale à 1.53 \$ par citoyen

Contribution municipale totale par citoyen 6.30 \$

Frais de soutien du SIGB sera de 474.42 \$ par accès informatique (système intégré de gestion de bibliothèque)

Frais d'accès à la base de données sera de 125 \$

10.2 Droit de mutation pour 2025 – Indexation

La loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, c. D-15.1) et en vertu de l'article 2.1 de ladite loi :

Les tranches de la base d'imposition prévues au premier alinéa de l'article 2 de cette loi doivent être indexées à chaque exercice financier municipal.

Ainsi, à la suite de la publication de l'avis d'indexation dans la *Gazette officielle* le 29 juin 2024, les tranches applicables, pour l'exercice financier 2025, pour chacun des taux, seront maintenant les suivantes :

- 0 \$ à 61 500 \$: 0.5 %
- 61 500 \$ à 307 800 \$: 1 %
- 307 800.01 \$ et plus : 1.5%

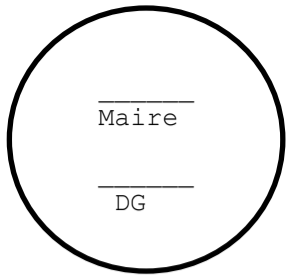
Ces tranches de la base d'imposition et ces taux s'appliqueront aux transferts effectués à compter du 1^{er} janvier 2025.

Il convient de préciser que ce qui importe, c'est la date du transfert et non celle de l'inscription au Registre foncier (art. 6 L.D.M.I.) De plus, les droits de mutation s'appliquent pour tout transfert d'immeuble, même s'il n'y a pas d'inscription au Registre foncier.

10.3 Montants pour l'exercice financier 2025 – Redevances des carrières et sablières- indexation

En vertu des articles 78.3 et 78.4 de la *Loi sur les compétences municipales* (ci-après la « LCM ») pour le calcul, des droits payables par l'exploitant d'une carrière ou d'une sablière doivent être indexés à chaque exercice financier.

Ainsi pour l'exercice financier municipal de 2025, le taux d'augmentation qui sert à l'établissement du montant applicable en vertu de l'article 78.3 LCM est de 3.3965 %. Pour cet exercice, le montant applicable en vertu de l'article 78.3 LCM est de 0.70 \$ par tonne métrique et celui applicable en vertu de l'article 78.4 LCM est de 1.33 \$ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant est de 1.89 \$ par mètre cube.



L'instance habilitée à percevoir les droits et disposer du produit durant un exercice financier pourra exiger les redevances selon les périodes prévues à l'article 78.7 LCM soit :

- Pour les substances qui ont transité du 1^{er} janvier au 31 mai : droits payables le 31 août;
- Pour les substances qui ont transité du 1^{er} juin au 30 septembre : droits payables le 1^{er} décembre;
- Pour les substances qui ont transité du 1^{er} octobre au 31 décembre : droits payables le 1^{er} mars de l'exercice suivant.

Le fonctionnaire municipal devra transmettre le compte : lequel doit indiquer le délai de paiement et du taux d'intérêt applicable (art.78.7 LCM, 981 CM et 481 LCV).

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12.PÉRIODE DE QUESTIONS

13.LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-10-288

Tous les points à l'ordre du jour ayant été lus,

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu

Que la séance soit levée à 20 h 17

Adoptée

Signée à Durham-Sud ce 7^e jour du mois d'octobre de l'année 2024.

Madame Sylvie Laval
Mairesse

Madame Carole Pigeon
Directrice générale et
greffière-trésorière